



Extrait du registre des délibérations du Conseil métropolitain

Séance du 20 novembre 2020

PROJET

OBJET : - Voeu sur la reconnaissance par la France de la République d'Artsakh

Voeu n° 95

Rapporteur : Christophe FERRARI

Alors que le monde entier se trouve au coeur d'une crise sanitaire, économique et sociale inédite, nous avons assisté, depuis le 27 septembre 2020, à une guerre de 43 jours menée par une alliance azébaïdjano-turque à l'encontre des militaires et des populations civiles de l'Artsakh (Haut-Karabagh) en utilisant des armes interdites, notamment à fragmentation, des drones et des bombes au phosphore. Un accord vient de mettre fin le 10 novembre 2020 à cette guerre. Malheureusement, cet accord de cessez-le-feu ne saurait à lui seul solder la question des Arméniens du Haut-Karabakh.

Pour rappel, l'Artsakh, est peuplé à l'échelle millénaire par les Arméniens. Sur décision arbitraire et unilatérale de Joseph Staline elle fût en 1921 rattachée à l'Azerbaïdjan. Dès 1988, l'émancipation des peuples conduisit les Républiques Socialistes Soviétiques à muer en états indépendants aussitôt reconnus par le droit international. Suite à référendum, le peuple de l'Artsakh se déclara ainsi République autonome. L'Azerbaïdjan, a voulu récupérer ce territoire, peuplé à plus de 95% d'arméniens, et a engagé alors une guerre sans merci. A l'échelle internationale le « Groupe de Minsk », avec pour coprésidents la Russie, la France et les Etats Unis, fût créé afin d'oeuvrer à une solution pacifique, sans aucun résultat.

Les populations civiles en exode totalement désemparées, ont fui l'opresseur et ont rejoint actuellement l'Arménie. Le territoire de l'Artsakh a été amputé de presque la moitié de son territoire. Les hôpitaux et les centres d'accueils sont débordés, et commencent à manquer de médicaments et de produits de première nécessité dans un contexte de santé mis à dure épreuve par le Covid qui touche 50 % des personnes testées. Une catastrophe humanitaire se dessine pour la quasi-totalité des personnes déplacées sur les 150 000 habitants de cette République.

Les Arméniens de la diaspora et notamment en France ont réagi en organisant une chaîne de solidarité, en collectant des dons et des médicaments, mais les expéditions par avion coutent cher et les besoins deviennent de plus en plus importants chaque jour.

Le territoire métropolitain a une histoire commune avec les français d'origine arménienne ou avec l'Arménie (aide humanitaire, coopération, soutien aux associations culturelles) depuis de nombreuses années. De plus, l'attractivité et l'ADN de notre territoire ont toujours porté des valeurs de solidarité et de défense des droits de l'Homme.

Pour protéger à jamais de nouvelles velléités territoriales de l'Azerbaïdjan sur le restant de l'Artsakh, et pour répondre à l'esprit de solidarité qui s'est développé dans notre région et partout en France, le Conseil métropolitain :

- **Demande au gouvernement la reconnaissance par la France de la République d'Artsakh, gage de sécurité pour ses populations et d'une stabilité régionale et mondiale.**